

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1908)

Heft: 78

Rubrik: Comité central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. HODLER (Berne), explique que la Commission de placement s'est heurtée à de grandes difficultés, peut-être serait-il encore possible d'apporter certaines modifications, il y a du reste certains cas où le groupement n'est pas nécessaire.

M. AUBERJONOIS trouve qu'il vaut mieux être refusé que mal placé.

M. REYMOND (Paris), estime que ce serait le moment d'adresser aux autorités la demande dont nous parlait M. VUILLERMET, de construire un local d'exposition définitif.

M. DE MEURON (Neuchâtel), croit que la grande salle du Casino pourrait être améliorée par un velum, ce serait une faible dépense.

M. EMMENEGGER (Lucerne), reconnaît que l'arrangement de l'exposition n'est pas merveilleux, mais l'excuse de la Commission de placement est qu'il y a eu trop d'œuvres acceptées et trop peu de temps pour l'arrangement.

M. PERRIER (Genève), appuie M. Auberjonois; ces messieurs demandent qu'on fasse les démarches nécessaires pour qu'à l'avenir le principe du groupement fasse loi et qu'on supprime les lettres.

M. TIÈCHE (Berne), appuie cette motion qui est adoptée.

M. BURI (Berne), recommande surtout aux artistes de faire de bonnes choses.

La séance est levée à 12 1/2 h.

Le Président central,

Albert SILVESTRE.

Le Secrétaire central,

Gustave MAUNOIR.

Comité central.

Conformément au règlement qui charge la section dont fait partie le président central, du soin de former le comité, la section de Berne a procédé à sa nomination. Il sera composé comme suit:

<i>Président :</i>	M. F. HODLER.
<i>Vice-président :</i>	» Ed. BOSS.
<i>Secrétaire :</i>	» Dr GEIGER.
<i>Trésorier :</i>	» E. CARDINAUX.
<i>Redacteur de l'Art Suisse :</i>	» C.-A. LOOSLI, homme de lettres.

N. B. — Les comités des sections et MM. les membres sont priés d'adresser désormais toutes les correspondances concernant la rédaction et l'administration de « L'Art Suisse » à M. Loosli, rédacteur à Bümpliz près Berne. — Dès le 1^{er} octobre, le journal paraîtra régulièrement chaque premier du mois. Le terme de rédaction sera le 25 de chaque mois.

Auguste Viollier.

Le 30 juin dernier, non loin du lieu où se déroula l'affreux accident, qui coûta la vie à notre collègue Auguste Viollier, une foule nombreuse lui rendait les honneurs funèbres. Notre ami, si plein de vie, en pleine activité, mourait à l'âge de 54 ans, écrasé sous un tramway, en présence de sa femme et de sa fille...

Sa disparition, laisse d'unanimes regrets parmi tous ceux qui l'ont connu, et ils sont nombreux. Chez ses collègues, la perte de cet homme si dévoué aux intérêts de l'art et des artistes, sera très particulièrement ressentie.

En effet, Viollier, bien connu, non seulement en Suisse, mais à l'étranger aussi, sous le pseudonyme de Godefroy, comme dessinateur et caricaturiste de talent, après avoir à Paris d'abord, à Genève ensuite, fourni une carrière bien remplie, avait fini, petit à petit, par donner le plus clair de son temps et de son activité à la direction des diverses sociétés artistiques, dont il avait été l'initiateur et était devenu l'âme et l'énergique soutien. Dans son idée, avec d'ailleurs le désintéressement le plus complet, il n'envisageait toujours que l'intérêt de ses collègues — et la nécessité, en créant ces sociétés, composées d'amateurs et d'artistes, non seulement de réveiller l'attention du public pour les choses d'art, de l'associer en quelque sorte à l'œuvre entreprise — mais encore d'arriver par là, à procurer coûte que coûte, aux artistes, des travaux rémunérateurs, et à multiplier les occasions favorables de faire valoir avantageusement leurs œuvres.

C'est ainsi qu'il fonda, pour ne citer que les deux plus importantes, la Société Suisse d'affiches artistiques « Sonor » qui occupe déjà en Suisse une place honorable. Il lui vouait ces derniers temps toute son activité. Sous son énergique et intelligente direction, elle prenait enfin un nouvel essor.

Il fut de même l'initiateur, le fondateur, et le plus actif des membres du Comité de la Société des Expositions d'art de la Salle Thélusson, dont il était encore président la veille de sa mort.

Dans ce domaine, où il faut à une époque, particulièrement défavorable chez nous, pour l'art et les artistes, faire constamment front devant mille difficultés, renverser bien des préjugés et subir bien des découragements, il sera difficilement remplacé. En effet, rien ne rebutait son optimisme, rien ne pouvait déconcerter cette bonne et souriante nature d'homme, persévérant, dévoué, calme et ferme dans la conviction qu'un jour, il devait atteindre le but désiré, le succès enfin — et que tout le temps qu'il prodiguait à la direction de ces sociétés, ne pouvait être perdu, puisque ses collègues devaient sûrement recueillir bientôt le bénéfice de tant d'efforts. Nous nous plaisons donc ici à venir rendre un hommage reconnaissant, à l'homme excellent, bienveillant, à l'artiste d'une modestie si rare, qui savait puiser dans un patriotisme éclairé, dans sa profonde et vive affection pour son pays et sa ville natale, le courage de se dévouer ainsi avec un pareil entrain, une si belle abnégation, à des entreprises dans la poursuite desquelles il ne rencontrait pas toujours, auprès du public, voir même des artistes, l'accueil bienveillant qu'elles méritaient.

Grâce à sa persévérance, à son commerce agréable et sûr, grâce certainement à cette belle confiance, à cet imperturbable optimisme, qui le portait à travers les réelles diffi-